

**L-130****AVIS RELATIF AUX INCIDENTS DE CARRIERE****1 DONNEES RELATIVES AU MEMBRE DU PERSONNEL**

Nom		Prénom	
N° d'identification			
Grade/Niveau		Contractuel	Statutaire
Numéro de la ZP			

2 ABSENCES**A Absence de courte durée**

	Congé pour motif impérieux d'ordre familial et le congé d'aidant		
	Congé de paternité (congé de circonstances – aussi bien pour les membres du personnel statutaires que contractuels)		
	Absence injustifiée		
	Congé politique	Facultatif	D'office
Jours complets:			
Demi-jours:			

B Absence de longue durée

Date de début	
Date de fin	

Absence de longue durée temps plein

	Congé parental à temps plein		
	Congé d'adoption (PJPol)	Congé d'accueil (PJPol)	Congé pour soins d'accueil (PJPol)
	Congé pour mission d'intérêt général		
	Congé non rémunéré pour mission d'intérêt général reconnu		
	Congé non rémunéré pour mission d'intérêt général non reconnu		
	Congé pour l'exercice d'une fonction dans un cabinet politique		
	Absence de longue durée pour raisons personnelles		
	Converti en congé de maternité	En cas de décès	En cas d'hospitalisation
	Ecartement du lieu de travail du membre du personnel enceinte		
	Congé exceptionnel – congé pour présenter sa candidature aux élections		
	Congé exceptionnel – stage ou période d'essai		

Disponibilité pour maladie

60 % traitement d'attente	100 % traitement d'attente	Autre: %
---------------------------	----------------------------	----------

Incapacité médicale temporaire imposée par C(A)APSP

60 % traitement d'attente	100 % traitement d'attente	Autre: %
Reprise du travail après une période d'incapacité médicale temporaire		

Absence de longue durée temps partiel

Semaine de quatre jours	Avec prime	Sans prime
Travail mi-temps à partir de 50 ou 55 ans		
Travail temps plein réparti sur quatre jours ouvrables		
Congé parental à temps partiel	80 %	50%

Interruption de la carrière professionnelle							
Interruption de carrière				Temps plein		Temps partiel: %	
Interruption de carrière pour congé parental				Temps plein		Temps partiel: %	
Interruption de carrière pour soins octroyés à un membre du ménage ou de la famille gravement malade				Temps plein		Temps partiel: %	
Interruption de carrière pour soins palliatifs				Temps plein		Temps partiel: %	
Interruption de carrière pour aidants proches				Temps plein		Temps partiel: %	
C HORAIRE							
Date à laquelle le premier jour libre est pris							
Semaine 1 – Calendrier A (indiquer nombre d’heures par jour)							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
AM							
PM							
Semaine 2 – Calendrier B (indiquer nombre d’heures par jour)							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
AM							
PM							
D Calcul de la nouvelle date de fin de la semaine de quatre jours suite à une cause de suspension							
Cause de suspension							
Durée de la suspension							
Date de fin initiale de la semaine de quatre jours							
Nouvelle date de fin de la semaine de quatre jours							
3 GREVE							
Jours:				Heures et minutes:			
DISCIPLINE – MESURE D’ORDRE – DETENTION PROVISOIRE							
Date de début							
Date de début							
	Retenue de traitement	%	Date de la notification				
	Suspension par mesure disciplinaire		Date de la notification				
	Rétrogradation dans l'échelle de traitement		Date de la notification				
	Démission d'office le:		Date de la notification				
	Démission d'office le:		Date de la notification				
	Suspension provisoire	%		Première suspension		Prolongation	
	Détenition provisoire						
5 COMMENTAIRES							

6 ANNEXE(S)**7 CHEF DE CORPS OU LA PERSONNE DESIGNEE**

Nom:

Tél. de service:

Modèle de
décentralisation

Base

Light

Full

Date:

Signature:

8 PROCEDURE

Vous complétez le formulaire **L-130** en **1 exemplaire** et vous l'envoyez par mail au satellite compétent du **SSGPI**.